



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLÉE

Séance du jeudi 06 février 2025

Nombre de membres :	
En exercice	12
Présents	9
Votants	10
Pouvoirs	1

Date de convocation : 30/01/2025

Date d'affichage : 30/01/2025

Le six février deux mil vingt-cinq, à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Monique GAULTIER, Maire.

Étaient présents : Monique GAULTIER ; Dominique MANCEAU ; Loïc GUILLOT ; Françoise WEINEL ; Laëtitia MOREAU ; Aurélien HERISSON ; Éric DEBEFFE ; Sébastien BOUZINARD ; Laurent MALEVAL.

Absents excusés : Mathieu GAULTIER ; Florence DEBRUYNE ; Alain RESPLANDY-BERNARD

Pouvoirs : Florence DEBRUYNE (pouvoir à Monique GAULTIER).

Modalités de vote : Scrutin ordinaire à huit clos

M. Dominique MANCEAU, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit la fonction de secrétaire de séance.

Délibération n°20250206_D0007

OBJET : Demande d'aide financière

Madame le Maire expose au conseil municipal la demande d'aide financière émanant du département et concernant un habitant de Flée

Vu le dossier de demande d'aide provenant du département concernant :

- Une demande d'aide financière au paiement des factures EDF

Considérant qu'en l'absence de CCAS sur la commune, il incombe au conseil municipal d'assumer les compétences relatives au domaine social et de répondre à cette demande.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de ne pas attribuer d'aide financière.

CONTRE	6	ABSTENTION	1	POUR	3
---------------	---	-------------------	---	-------------	---

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour Extrait Certifié Conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le 07/02/2025

Publication par voie électronique le 07/02/2025

Le Maire,
Monique GAULTIER

Le secrétaire de séance,
Dominique MANCEAU